



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

1. Introduction

Durant sa 3^e année d'existence, la fondation a poursuivi le développement de chacun de ses 6 axes stratégiques, en s'appuyant sur l'engagement des membres du Conseil et du trésorier. La nature bénévole de leur engagement représente à la fois une force et une contrainte qui exige une sélection sévère des priorités.

En termes de réponse aux besoins et demandes des professionnels, nous avons donné priorité en 2010 à un travail de formation ou de sensibilisation, au détriment du travail de recherche et de publication scientifique que nous avons privilégié en 2009.

Concernant les besoins des personnes concernées par les identités de genre atypiques, le travail d'accueil et d'orientation s'est à la fois intensifié (en réponse à un nombre croissant de demandes) et approfondi grâce à un meilleur ancrage de la fondation dans le réseau médico-social privé et public.

Les autres axes d'intervention n'ont pas été négligés pour autant.

Divers intervenants ont contribué par leur talent, leur engagement et leurs compétences à l'accomplissement de notre mission. La fondation souhaite ici remercier tout spécialement pour leur soutien Madame Françoise Sironi et le Dr. Patrick Bodenmann, les thérapeutes du réseau Agnodice, l'association Appartenances, et tant d'autres.

2. Activités 2010 en relation avec les buts de la fondation :

2.1 Proposer formation et éducation :

- a. Site Internet : sensibilisant le public et les professionnels dans le domaine des identités de genre atypique, il n'est toujours, faute de temps, développé de manière optimale. Sa fréquentation a néanmoins continué à s'accroître régulièrement pour s'établir à 3'800 visites par mois en moyenne, soit une augmentation de 60%. La section « Comprendre et savoir » reste toujours la plus visitée avec 33% du trafic, suivie par « vos droits en Suisse » avec 12%.



- b. Communications: Plusieurs communications dans des congrès internationaux, des congrès professionnels et associatifs ainsi que lors d'événements culturels ont été réalisés pour présenter les travaux ou poursuivre les buts de la fondation. Par ordre alphabétique :
- o Baechler, M.N. (2010). Présentation du travail de la fondation Agnodice et réseautage à la Conférence de TGEU « Embracing Diversity, Stretching Boundaries, Demanding Rights », Malmö, Suède.
 - o Medico, D. (2010): animation d'un débat sur la situation des personnes intersexes. Festival Tagouf, Lausanne
 - o Volkmar, E (2010) : « Prévention du VIH-Sida chez les personnes transgenres » formation PMU-CHUV pour les associations à l'occasion de la journée mondiale du Sida, Lausanne.
 - o Volkmar, E., Medico, D. (2010) : « Du transsexualisme au transgendérisme : vers la citoyenneté » Table ronde lors du Festival de cinéma LGBTIQ Everybody's perfect, Genève.
- c. Formations :
- o Medico, D., Volkmar, E. (2010): « La peur de l'autre en soi : questionner le racisme, le genre et la discrimination » Formation (4h) pour les professionnels de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, de la police et du pénitencier. Semaine d'action contre le racisme de la Ville de Lausanne 2010.
 - o Medico, D., Volkmar, E. (2010): Cours (2h) pour le certificat de sexologie clinique « Prise en charge psychothérapeutique des personnes à identité de genre atypique », UniGe.
 - o Volkmar, E (2010) : Formation et supervision (2h) pour éducateurs de la Maison des Jeunes « Travailler avec des ados manifestant une identité de genre atypique ».
 - o Volkmar, E (2010) : Formation « Besoins et vulnérabilités des personnes transgenres actives dans les métiers du sexe à Lausanne ». Colloque de l'Unité multidisciplinaire populations vulnérables PMU-CHUV, Lausanne.
 - o Volkmar, E (2010) : Formation « Vulnérabilités aux IST/VIH-Sida des personnes transgenres», Colloque de la consultation anonyme VIH-Sida de la PMU, Lausanne.
 - o Volkmar, E (2010) : Formation « Situation spécifique et besoins des détenue-s transgenres », Colloque de direction du Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (SMPP), Lausanne.
 - o Volkmar, E (2010) : Formation « Vulnérabilités spécifiques des personnes transgenres aux IST/VIH-Sida», formation annuelle pour les associations VIH-Sida, PMU-CHUV, Lausanne.
 - o Volkmar, E (2010) : Formation « Comment sensibiliser les enfants et les ados aux identités de genre atypique », formation continue des conseillères en santé sexuelle, Fondation Profa, Renens.
 - o Volkmar, E (2010) : Formation « Besoins spécifiques des requérants d'asile transgenre », Colloque interdisciplinaire du Centre de Santé Infirmier (PMU-EVAM), Lausanne.



- o Volkmar, E (2010) : Situation en matière sociale, médicale et de droits humains des personnes transgenres travailleuses du sexe à Lausanne. Table ronde : Violences envers les femmes et culture. Quelles ressources dans notre milieu ? Association Appartenances, Lausanne.

d. Publications et médias :

- o Medico, D., Volkmar, E. (2010): « Transgenres et santé » interview résumée publiée par Nicolas Charpentier dans Remaides Suisse n°8.
- o Medico, D. (2010): « Les personnes transgenres : un groupe cible oublié particulièrement vulnérable » argumentaire et revue de littérature recommandant à l'OFSP l'inclusion des transgenre comme groupe cible dans le cadre du programme national VIH-IST 2011-2017.
- o Medico, D., Volkmar, E. (2010): interview pour Aline Jaccottet pour l'article « La course à l'identité sexuelle » dans Fémina.
- o Volkmar, E (2010) : « Racisme : quel regards sur les personnes transgenres » Journal de 12h30 de la RSR, interview par David Racana.
- o Volkmar, E. (2010): « Transsexuels, où sont nos droits » interview publiée par Sarah Zeines dans GHI n°1844.

2.2 Faciliter l'accès des personnes concernées aux meilleurs services :

- La fondation a pu s'appuyer sur son réseau de professionnels, notamment psychothérapeutes, psychiatres, endocrinologues mais aussi non médecins. De nombreuses personnes concernées ont ainsi pu être orientées à satisfaction vers des spécialistes compétents, responsabilisants et de plus en plus expérimentés. Néanmoins les capacités de prise en charge restent encore insuffisantes spécialement à Neuchâtel, Genève, Fribourg et en Valais ainsi que pour certaines spécialités comme l'endocrinologie.
- La fondation a assuré une trentaine de contacts par mois, avec une moyenne assez similaire à l'an passé d'une nouvelle situation par semaine
- En 2010, la fondation a reçu de nouvelles demandes d'adolescents ou de jeunes adultes transgenres. Ils ont tous pu être orientés vers des thérapeutes expérimentés. Certains étant déjà bien avancés dans le processus de transition, la jurisprudence obsolète du TFA exigeant d'être âgé de plus de 25 ans pour prétendre au remboursement sous couvert de la LAMal ne manquera pas d'être remise en question, le cas échéant par la Cour Européenne des Droits Humains comme l'a été l'exigence arbitraire (issue du même arrêt) d'un minimum de 2 ans de suivi psychiatrique avant toute intervention chirurgicale.
- La fondation poursuit activement ses engagements dans plusieurs organisations internationales dont elle est souvent la seule organisation membre suisse. C'est le cas de la WPATH (World Professional Association for Transgender Health), de TGEU (Transgender Europe) et de l'équipe universitaire internationale de recherche SVR (Sexualités et Genres : Vulnérabilité et Résilience).



2.3 Répondre aux demandes des médecins, psychothérapeutes, enseignants, juristes et autres professionnels:

- Le groupe d'intervision s'est réuni 5 fois en 2010 avec une participation variant entre 6 à 12 thérapeutes, une de ces séances étant consacrée à la thématique de la chirurgie de réassignation avec la participation du Dr Olivier Bauquis du CHUV.
- 2 supervisions ont été organisées en 2010 avec Françoise Sironi, docteur en Psychologie clinique et en psychopathologie, maître de conférences à l'université Paris-VIII, enseignante au Centre Georges Devereux (ethnopsychiatrie) et à l'IEP Paris.
- Plusieurs entretiens d'information ont été tenus individuellement à la demande de médecins, psychothérapeutes, politiciens, étudiants, assistants sociaux, avocats, journalistes.

2.4 Contribuer au soutien psychologique des personnes concernées et de leurs proches :

- De nombreuses personnes concernées ont été suivies individuellement par des membres du conseil de fondation dans le cadre de soutien médicaux, psychothérapeutiques ou d'accompagnements en relation d'aide.
- La majorité a été orientée vers les professionnels du réseau Agnodice
- La fondation a continué à subventionner la participation au seul groupe psychothérapeutique spécialisé de Suisse de plusieurs personnes en questionnement identitaire avec une situation financière précaire. Destiné à toute personne transgenre, transsexuelle, ou en questionnement sur son identité de genre ou de sexe, ce groupe semi-ouvert a réuni en 2010 une moyenne de 5 à 6 participants (diversité d'âge et de genre) durant 1h30 toutes les 3 semaines, en cothérapie par un psychologue psychothérapeute et une médiatrice culturelle. La participation y est souvent complémentaire d'une démarche psychothérapeutique individuelle en cours. L'approche d'inspiration systémique et collaborative met un fort accent sur la promotion des ressources propres aux participant-e-s et sur la transparence des professionnels (usage du reflecting team).

2.5 Protéger la vie privée et professionnelle des personnes concernées :

- La présidente de la fondation a été citée comme témoin dans un procès opposant une personne concernée à son assureur autour du refus de remboursement de prestations chirurgicales à l'étranger.
- La fondation a conseillé ou soutenu plusieurs personnes en transition dans leurs démarches auprès de leurs employeurs, de leurs proches (partenaires et/ou enfants), de leur université ou école, et des administrations en charge de l'état civil, contribuant à trouver des solutions moins discriminantes pour protéger leur vie privée.



- L'ambitieux projet imaginé fin 2007 avec les universités de Zurich et Bâle pour documenter les violations en Suisse des droits humains des personnes manifestant une identité de genre atypique a été abandonné face au désintérêt d'Amnesty Suisse.
- La fondation a encouragé l'émergence de l'association faîtière suisse « Transgender Network Switzerland (TGNS) » et s'est engagée activement dans son développement, y compris par une participation financière. En effet, le conseil de fondation estime que seule une association unique et plurilinguistique peut être susceptible d'acquérir une influence politique au niveau fédéral pour faire évoluer les pratiques administratives et juridiques discriminantes qui prévalent encore largement en Suisse.
- La fondation a participé à près d'une dizaine de séances de préparation des journées « PREOS 2011 – prévenir l'exclusion basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes » en s'impliquant particulièrement dans les groupes santé et éducation. Cet engagement se poursuit en 2011.

2.6 Prévenir et lutter contre l'exclusion, l'exploitation et autres vulnérabilités :

- Très convaincu de la pertinence de la recherche qualitative originale menée fin 2008 sur la situation des travailleuses du sexe transgenres, notre conseil de fondation a poursuivi la diffusion de ses recommandations aux autorités politiques et sanitaires notamment autour de la nécessaire amélioration des conditions carcérales des détenu-e-s transgenre.
- Plusieurs séances avec les responsables de la Santé Publique autour du financement d'un projet d'intervention sur le terrain en faveur des travailleuses du sexe transgenres en collaboration avec la Polyclinique Médicale Universitaire n'ont pas encore permis de débloquer les fonds indispensables.
- En 2010 l'Office Fédéral de la Santé Publique a mis en « consultation » son futur programme national VIH-IST 2011-17 auprès des associations LGBT. La fondation y a activement contribué en rédigeant un argumentaire détaillé, appuyé sur une revue de la littérature internationale (mentionné ci-dessus en 2.1.d), recommandant l'inclusion des personnes transgenres (MtF et FtM) comme un groupe à risque spécifique sur l'axe 2 du programme national. A aucun moment l'OFSP n'a ouvert le dialogue. Le programme finalement publié ne propose aucune prévention ciblée sur les spécificités des contextes de vie, identités, sexualités des personnes transgenres et continue donc à ignorer un des groupes probablement les plus à risque de notre société. En cela l'OFSP ne tient aucun compte de l'évolution des politiques européennes de prise en charge des minorités sexuelles qui incluent non plus seulement les gais et lesbiennes, mais aussi les plus silencieux comme les personnes transgenres, transsexuelles et bisexuelles.



L'OFSP ayant depuis expliqué son choix par l'absence de recherche suisse et donc d'évidence épidémiologique, la fondation prévoit d'interpeller l'Office en 2011 pour qu'il prenne ses responsabilités et réorganise la collecte des données épidémiologiques nationales, de manière à sortir du cycle tautologique du rendre invisible qui justifie l'absence des identités transgenres de la politique suisse de santé publique.

3. Conclusion et perspectives

En sa 3e année d'existence, la fondation Agnodice a réalisé de nouveaux progrès dans la reconnaissance et le développement de son action. La demande pour des formations et des communications scientifiques est soutenue et contribue à la faire connaître et utiliser par le réseau médico-social romand, et même suisse et international, comme un partenaire de choix avec la réputation d'engagement, de rigueur et de fiabilité qui correspond à ses valeurs.

Les besoins et demandes continuent à croître aussi de la part des personnes concernées, notre désir d'y répondre aussi.

Nous remercions ici le mécène dont la fidèle confiance nous permet d'agir aussi efficacement. Le temps limité des bénévoles du Conseil reste en 2011, le principal facteur limitant le développement des activités. De ce fait, des moyens humains et donc financiers nouveaux seront indispensables à mobiliser, spécialement pour concrétiser le projet de santé publique en faveur des travailleuses du sexe transgenre.

Face à tant de besoins et de projets, toute contribution, sous forme de bénévolat ou de finances, est hautement appréciée. En terminant, nous tenons à remercier chaleureusement ici toutes celles et ceux qui nous ont entendu, écouté, aidé ou soutenu en 2010 et/ou qui le feront en 2011.

Fait à Lausanne, le 31 janvier 2011

Le Conseil de fondation :

- Marie-Noelle Baechler
- Sylvain Jan
- Denise Medico
- Patricia Viana
- Dr Erika Volkmar (présidente)